

**ABONNEMENT**

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

# L'ÉCHO SAUMUROIS

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS**

Annonces, la ligne . . . 30  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

**Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.**

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 SEPTEMBRE

## Le manifeste du Comte de Paris

Tous les journaux publient ce matin un important document que nous reproduisons nous-même demain en son entier.

Ce sont les instructions de M. le Comte de Paris aux représentants du parti monarchique en France. Ces instructions sont, pour ainsi dire, le programme constitutionnel de la Monarchie future.

Dans cet écrit, Monsieur le Comte de Paris concilie son droit historique avec le suffrage universel et le suffrage universel avec le régime parlementaire, sans asservir la Monarchie à la puissance de l'un et sans permettre les abus de l'autre. Par quelles précautions, non content d'assurer la stabilité du gouvernement, il garantit l'Etat des crises ministérielles ou budgétaires dont le pays souffre tant, depuis trop d'années ; avec quelle sage prévoyance il fait à la société nouvelle, sous la protection d'une Monarchie autoritaire, une démocratie vraiment libérale et vraiment conservatrice, nos amis et le public le verront.

La généreuse franchise avec laquelle Monsieur le Comte de Paris parle devant nous, devant tous les partis, devant la France, a d'elle-même sa force persuasive, et cette force, nous n'en doutons pas, pénétrera d'autant plus les esprits qu'on méditera davantage ce programme et qu'on en considérera bien l'harmonieux et large ensemble.

## HIER ET DEMAIN

Une note communiquée aux journaux par l'Agence Havas déclare dénuée de fondement les bruits de modification ministérielle par-tielle. Il nous paraît fort oiseux de rechercher jusqu'à quel point ces allégations sont exactes. On disait M. Barbey malade. Il paraît qu'il se porte fort bien. Nous l'en-

félicitons. M. Rouvier ne songe pas le moins du monde à abandonner la présidence du conseil. Nous nous en doutions un peu.

Nous nous permettrons seulement une remarque. Ce n'est pas la première fois qu'à propos d'un cabinet en exercice on parle de dislocation possible, dans un avenir prochain. Ce sont assez d'ordinaire des avant-coureurs d'orages. En tout cas, l'opinion publique les accueille de façon différente, suivant les circonstances. Il est digne de remarque que cette fois on s'est montré plutôt crédule que défiant. Que le faisceau ministériel fût près de se rompre, cela n'a paru singulier à personne. L'événement rentrait dans l'ordre des éventualités vraisemblables. Ceci est caractéristique.

L'opinion publique estime évidemment que le cabinet relativement solide à la fin de la session est aujourd'hui en position précaire. Certains emploient une expression plus énergique et plus juste peut-être.

Lorsqu'en effet les Chambres se séparèrent, les ministres avaient fait peu de choses, sinon des déclarations relativement satisfaisantes. Ils protestaient de leurs intentions conciliantes. Même M. Rouvier avait dit ceci : « Nous ne voulons pas marcher contre une partie des représentants de la nation française. » Pour nouvelle qu'elle fut dans la bouche d'un ministre républicain, la déclaration avait causé une satisfaction un peu trop prompte peut-être. En somme, on se quittait dans de bonnes conditions pour le cabinet.

La suite n'a pas répondu à ces débuts. Les déclarations officielles ont pris peu à peu une autre tournure. Qui pis est, les actes ont dissipé toutes les illusions, on a vu le cabinet se rapprocher des radicaux, les laïcisations d'écoles s'accroître au lieu de se ralentir.

Le langage des préfets pendant la session des conseils généraux a montré que les instructions reçues par eux ne différaient pas sensiblement de celles que donnait le précédent ministère. On avait promis de ne pas faire la guerre aux conservateurs ; on la continuait tout de même, plus énergi-

ment même à l'estime de quelques-uns.

Le ministère gagnait-il du moins à gauche ce que cette attitude lui faisait perdre à droite ? Point. La polémique des journaux radicaux contre le cabinet semblait au contraire s'exaspérer chaque jour. Il avait réussi à s'aliéner ceux qui le toléraient, point à se concilier ses adversaires du début. Sa situation politique était en un mot devenue plus difficile et plus critique.

Voilà ce que tout le monde a compris et voilà l'explication toute naturelle de la facilité avec laquelle on a accueilli les bruits de dislocation ministérielle imminente. Il ne semblait pas étonnant que devant les menaces de l'avenir prochain quelques ministres eussent senti défaillir leur courage. On nous assure qu'il n'en est rien ; le cabinet compte se présenter tout entier devant les Chambres. Comme ils étaient hier, ils l'entendent être demain, seulement entre hier et demain il y a l'abîme qu'ils ont creusé de leurs propres mains.

ERNEST BAUDOIN.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

### ENDETTÉS DE PLUS EN PLUS

Le Journal officiel vient de publier l'état du rendement des impôts directs et indirects pendant les huit premiers mois de l'année.

Les recettes continuent à rester au-dessous des dépenses, au-dessous des évaluations budgétaires.

Et aucune amélioration ne s'est produite dans le dernier mois.

En sorte que la dette ou le déficit s'accroît toujours.

D'après le tableau publié par l'administration, les contribuables ne paient les impôts directs qu'avec les plus grandes difficultés.

Les frais de poursuites et de recouvrements ne s'élèvent pas à moins de 4,35 pour mille.

L'enregistrement, pour les huit mois, donne une moins-value de 6,799,000 francs.

Les contributions directes, pour le même

espace de temps, une diminution de 2,704,000 francs.

On constate une augmentation de la gêne et de la misère, car les droits sur les vins ont baissé de 4,547,000 francs.

Malgré le nouvel impôt de 40 francs, les sucres donnent une moins-value de 37 millions 85,500 francs.

Le tabac est descendu de 4,464,000 fr.

A quel chiffre montera le déficit à la fin de l'année ?

Il atteindra sans doute 80 millions.

Les affaires industrielles et commerciales sont de plus en plus difficiles, le crédit se resserre, comme le prouve la diminution progressive du portefeuille de la Banque de France.

Il faudrait, pour que les affaires reprennent, une politique tout autre ; de même que, pour équilibrer le budget, il faudrait des économies bien plus considérables que celles proposées par M. Rouvier.

### TRIPLE VESTE

Les 278 vénérables-délégués des loges maçonniques de France tiennent actuellement leur grand Convent annuel qui dure une semaine.

Parmi les vénérables on remarque deux ministres, MM. Barbe et de Hérédia. Vient-ils prendre le mot d'ordre de la secte maçonnique au nom du gouvernement républicain ? En tout cas, ils pourront rapporter à leur collègue du cabinet, M. Spuller, une jolie veste.

Non-seulement, en effet, aucun des deux ministres n'a obtenu les honneurs de la présidence, mais elle a été décernée par plus de 200 voix à M. Prost.

Or, ce vénérable, élevé sur le pavois par les sectaires délégués des loges, fut, dans la Côte-d'Or, candidat républicain radical contre M. Spuller. Les électeurs bourguignons n'ont pas oublié les péripéties de cette lutte.

Battu M. Spuller, battu M. Barbe, battu M. de Hérédia. Cela fait au ministère une triple veste pour la saison d'automne qui s'avance à grands pas.

## 13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Mais craignant de s'être trompé, d'avoir mal entendu, d'être victime d'une illusion passagère, l'infortuné ne bougea pas, et resta immobile, la tête dressée, à demi tournée vers la fenêtre.

Plus de doute ! C'est bien le chant du hibou, le signal des braconniers d'Anjou, celui qui avait retenti naguère dans les bois de Durtal, près de l'étang d'Indret et dans les halliers du Maine et de la Sarthe.

Et à certaines ondulations, il ne peut s'y méprendre, c'est un de ses anciens compagnons qui chante ainsi et qui l'appelle.

Quelle apparence, en effet, qu'un oiseau de nuit vienne chanter dans les cours d'une prison ?

Rouget se redressa ! Rouget bondit ! Une sueur froide couvrit tout son corps, l'espoir de la délivrance le saisit tout entier. Comme tous les hommes simples et primitifs, il passa d'un seul coup du désespoir à la joie.

Aussitôt, il s'élança et atteignit de nouveau sa

fenêtre. Il s'y accroche comme le première fois, et plonge avidement ses regards dans la petite cour. L'ombre devenait épaisse.

Cependant, au milieu de cette ombre, Rouget aperçoit un homme qui circule paisiblement : son costume est celui des employés subalternes de l'établissement, le bonnet et la veste courte avec un pantalon de toile grise. Rouget a peur d'être aperçu par lui et il dissimule son visage derrière la muraille et les barreaux de fer.

Au même instant, le cri du hibou retentit encore, tout près de l'inconnu qui passe, et pourtant cet inconnu ne s'arrête même pas.

Rouget tourne ses regards de tous côtés.

Il n'aperçoit rien.

Mais sa porte s'ouvre, et Rouget n'a que le temps de se laisser tomber à terre pour ne pas être remarqué.

Voit-Goutte entre un instant, le bâton levé :

— Ah ! ça, s'écrie-t-il, est-ce toi qui t'amuses à faire le hibou ? Tâche de te taire, ou je vais te faire mettre à la bastonnade.

— Non, répond Rouget d'une voix faible, ce n'est pas moi. C'est un oiseau.

— Eh bien, je ne les aime pas, ces oiseaux-là. Ils portent malheur. Si c'est ton voisin qui nous joue ce mauvais tour, il en verra de rudes.

Et Voit-Goutte disparaît pour aller porter ses menaces à Jean Beauregard.

Mais Rouget seurt de la méprise du garde. Il sait bien, lui, que, seuls, les braconniers d'Anjou et du Maine sont capables d'imiter à ce point les oiseaux de nuit.

Alors il attend et prête de nouveau l'oreille.

Les minutes s'écoulaient avec rapidité. Rouget n'est plus en état de mesurer le temps.

Tout à coup, ô joie, le même cri se fait entendre sous sa fenêtre. Le forçat se précipite et regarde de nouveau dans la cour. Le même domestique passe encore tranquillement le long des murailles, et Rouget cette fois cherche à pénétrer l'épaisseur des ténèbres pour distinguer ses traits, mais il fait trop noir et il n'y a plus qu'à attendre.

Rouget attend, il ne peut dissimuler ses espérances, et pour essayer de les faire partager à son compagnon de captivité qu'il a juré de délivrer, s'il le peut, il frappe à coups redoublés le long des murs.

Jean Beauregard répond par d'autres coups moins violents. Jean ne peut deviner les émotions de son ami, et s'il e, lui aussi, entendu le cri du hibou, il ne peut savoir qu'il s'agit d'un signal.

Alors Rouget, plus calme, revient sous sa fenêtre. Neuf heures sonnent, puis neuf heures et demie, puis dix heures. On entend la couverture dans les casernes, et la note signée du clairon qui s'envole dans les airs.

A l'intérieur du bague, les dernières portes se ferment, la dernière ronde a lieu, les gardes se reposent, les feux s'éteignent et tout s'endort.

Quelques minutes s'écoulaient.

Tout à coup, Rouget dont les oreilles sont exercées depuis longtemps, perçoit un léger bruit au-dessus de sa tête.

Il bondit encore et saute jusqu'à la fenêtre par laquelle passa une dernière lueur.

Un autre visage est en face du sien, un visage qu'il ne distingue pas.

Il entend seulement une voix :

— A minuit... sois prêt !

Puis, tout disparaît, la nuit se fait obscure ; seulement, dans le lointain, pour détourner sans doute tout soupçon, on entend encore :

— Hou ! hou ! hou !...

(A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Flaurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Lavis, Serres, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE OUVRIER DU

ÉCOUTER AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

ILLUSIONS PERDUES

Nous lisons dans la *Souveraineté* :

M. Dugué de La Fauconnerie n'est pas le seul membre de la droite qui ait perdu ses illusions. Nous recevons des députés conservateurs, hier encore pleins de confiance dans les déclarations du ministre Rouvier, des lettres édifiantes.

Nous extrayons d'une lettre d'un député royaliste de l'Ouest les lignes suivantes :

« Jamais la persécution religieuse n'avait eu dans notre département un caractère aussi violent. Non-seulement aucun des traitements supprimés aux ecclésiastiques n'a été restitué, mais encore le préfet fait fermer les chapelles des congrégations religieuses. Toutes les écoles congréganistes qui, d'après la loi, pouvaient subsister pendant trois ans, dans le département, ont été laïcisées d'un seul coup. Aussi, nos électeurs nous blâment d'avoir soutenu le ministre Rouvier, et dès la rentrée des Chambres, plusieurs de mes amis et moi sommes décidés à reprendre toute notre liberté d'action... »

Voilà comment les préfets appliquent la politique de conciliation et d'apaisement annoncée par le président du Conseil.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

« De toutes parts, dans les départements, les députés conservateurs constatent un désaccord de plus en plus violent entre les discours de M. Rouvier et les actes du gouvernement. »

« Rien n'est changé, lisons-nous dans une lettre que l'un d'eux écrit du Nord ; on se croirait toujours sous le régime de M. Goblet. »

Nous lisons dans la chronique de quinzaine du *Correspondant*, sous la signature de M. Auguste Boucher :

« Les républicains qui craignaient que M. Rouvier ne changeât, par un peu de modération et de tolérance, le régime de la République, peuvent maintenant se rassurer. M. Rouvier continue, avec des discours nouveaux, la politique sacramentelle de la secte. Rien au fond, rien n'est changé dans le régime de la République, tel que l'ont établi tour à tour M. Jules Ferry et M. Brisson, M. de Freycinet et M. Goblet. On n'aura eu qu'un ministère de plus. Rouvier, il est vrai, est autrement que M. Goblet, farder son radicalisme, tempérer sa faconde, répartir ses violences, distribuer ses abus. L'art de M. de Freycinet ne lui est pas étranger. Il excelle, lui aussi, à démentir ses paroles par ses actes. Ses paroles, sous leur faux-semblant de libéralisme équitable et de fermeté impartiale, contentaient les conservateurs. Ses actes contentent les radicaux. Il n'est plus de jours où les conservateurs ne constatent, dans les départements, que M. Rouvier viole, à la grande joie des radicaux, les promesses de ses deux harangues solennelles. »

ÉTRANGER

Au moment où il se confirme que tous les bruits relatifs à une entrevue des Empereurs de Russie et d'Allemagne sont absolument dénués de tout fondement, on annonce une entrevue de M. le comte de Kalnoky avec M. de Bismarck.

UN RÉGIMENT ANGLAIS EMPOISONNÉ

On télégraphie d'Allahabad, 13 septembre :

« Des personnes restées jusqu'ici inconnues ont tenté d'empoisonner le régiment qui tient garnison à Fatchgarh en mêlant de l'arsenic aux barriques de bières destinées au régiment. »

« Il n'y a pas eu de mort à déplorer. Une tentative semblable d'empoisonnement s'est présentée dernièrement à Agra. »

MORT DU GÉNÉRAL DE WERDER

On mande de Berlin que le général comte de Werder, qui a joué un rôle important pendant la guerre franco-allemande et a dirigé le bombardement de Strasbourg, est mort dans sa propriété de Poméranie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 septembre.

Le marché est lourd. La persistance des bruits d'emprunt alourdit rentes et valeurs : 3 0/0, 81.97 ; 4 1/2 0/0, 108.75.

L'action du Crédit Foncier fait preuve de fermeté à 1,361, il en est de même des obligations foncières et communales à lots qui conservent une excellente attitude. Les demandes sont surtout nombreuses sur les titres des derniers emprunts.

La Société Générale paraît s'engager résolument dans la voie de la hausse. Les progrès sont peu importants, mais comme ils sont dus aux achats du comptant, il est à prévoir que l'amélioration va s'accroître.

La Banque d'Escompte est fermement tenue à 467.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont recherchés à 600. Le dernier bilan constate la régularité des opérations sociales.

Bien des personnes sont embarrassées pour vendre des nues-proprétés dont elles ont hérité : nous les engageons vivement à s'adresser à la compagnie d'assurances sur la vie l'Abéille qui achète ces valeurs aux conditions les plus avantageuses.

Il y a des achats suivis en polices spéciales A B de l'Assurance Financière. C'est un placement que nous ne saurions trop recommander à la petite épargne.

L'action de Panama est un peu mouvementée à 360. Un bon courant d'affaires sur les obligations nouvelles 6 0/0.

Marché très calme sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. Les obligations sont bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les missions militaires étrangères A SAUMUR

Pendant les manœuvres et tant que les missions étrangères circuleront sur la ligne de l'Etat, toutes les gares depuis Loudun, Thouars, Montreuil, jusqu'à Saumur, resteront pavoisées.

Dès hier matin, la gare de l'Etat, à Saumur, était décorée de nombreux trophées de drapeaux. A 4 heures, les avenues de la gare, le Champ de foire, les rues de Poitiers, d'Orléans et Beaurepaire étaient garnies, sur chaque côté, d'une foule de curieux, heureux de faire honneur aux illustres étrangers que la ville recevait.

Les membres des missions étrangères ont été reçus à la gare par M. le lieutenant-colonel Treymuller, M. Arnal, major, et les officiers du cadre présents à Saumur. Tous les étrangers étaient en tenue et l'on a admiré l'éclat et la variété des uniformes.

La foule a suivi le cortège à l'Ecole de cavalerie dans tous les services : à l'école de maréchalerie, à l'atelier d'arçonnerie, à la visite des écuries du manège, et à l'inspection des manèges Kellermann et Lasalle, au baras, etc., etc.

Par la levée d'enceinte, les curieux avaient envahi le pourtour de la carrière du carrousel et ont pu assister de loin au lunch servi, ainsi que nous l'avons dit hier, par le gérant du mess, sous les ombrages de l'école de gymnastique.

Avant de se séparer, M. le colonel Treymuller, s'adressant à la mission tout entière, a porté un toast que nous pouvons résumer ainsi :

« Messieurs, »  
 « Je bois aux pays que vous représentez et à vous tous qui nous faites l'honneur de visiter notre belle France. »  
 « A votre santé, Messieurs ! »

Les officiers ont exprimé à M. le colonel Treymuller et au commandant Arnal toute leur satisfaction pour la belle organisation des divers services, les moyens d'études adoptés à l'Ecole de cavalerie, dont la réputation, qui leur était connue de vieille date, a pénétré dans l'ancien et le nouveau continent.

Les missions étrangères se sont ensuite séparées, et chacun des membres a gagné le domicile qui lui était désigné.

Certes, l'Ecole de cavalerie, cette pépinière d'officiers supérieurs et de généraux, a été visitée, à toutes les époques, par nombre de hauts personnages militaires étrangers, mais jamais encore cet établissement modèle n'avait reçu, à la fois, tant d'illustres représentants des diverses armées de l'Europe et de l'Amérique. Saumur a vraiment droit d'être fier de posséder toutes ces illustrations jusqu'à la fin des manœuvres.

Hier soir, à 7 heures, ils se réunissaient de nouveau pour le dîner qui leur a été servi

par les soins de M. Martin, de l'hôtel Budan, au foyer du théâtre.

Pour la circonstance, cette vaste pièce, nouvellement restaurée, a été décorée avec goût. Aux drapeaux de la France sont mêlés les drapeaux des nationalités étrangères, représentées aux manœuvres du 9<sup>e</sup> corps par quelques-uns de leurs principaux officiers. Le coup-d'œil offre le plus joli aspect.

Aucune autorité civile n'a pris part à cette réunion.

Pendant le dîner, la musique de l'Ecole d'artillerie de Poitiers s'est fait entendre devant le théâtre, et a été vivement applaudie. Les musiciens n'avaient pas eu le temps de s'organiser, les lumières faisaient défaut ; des bougies dont la flamme était trop vacillante éclairaient mal les exécutants.

Cette excellente musique a joué, après un allegro militaire, les airs nationaux wurtembergeois, anglais et hollandais, puis a terminé par une brillante fantaisie (3<sup>e</sup> acte) de *Robert le Diable*.

A 10 heures, chacun a gagné son domicile respectif pour être debout ce matin à 5 heures et reprendre la direction de Montreuil-Bellay.

Ce matin, avant le départ, les membres des missions étrangères se sont réunis à l'hôtel Budan pour prendre un léger repas et sont montés en voitures et en omnibus pour la gare de l'Etat.

Quelques curieux ont assisté au départ. Le public, avec raison, a critiqué le mode de transport offert aux officiers distingués que la ville recevait. Il est certain que le voignere omnibus qui fait le service des voyageurs jour et nuit ne semble pas digne en pareille occurrence. On objectera sans doute qu'il n'est pas fait de réception officielle et, à cette guerre comme à la guerre, il n'y a pas de voitures de gala. A la guerre, il n'y a pas non plus de festin de gala, et le dîner des officiers prouve que l'assimilation n'est pas de mise... Et le wagon impérial!!!

Les officiers des missions étrangères sont descendus, à Saumur, chez les habitants et dans les hôtels dont voici la nomenclature :

- Les Anglais, à l'Hôtel Budan.
- Les Allemands, à l'Hôtel Budan.
- Les Autrichiens, chez M. le Sous-Préfet, M. Rottier et M. Ménagé.
- Les Suisses, à l'Hôtel de la Paix.
- Les Portugais, chez M<sup>me</sup> Gaudais, M. Bouchard et M. Chevallier.
- Les Roumains, à l'Hôtel de la Paix.
- Les Serbes, chez M. Ackerman.
- Les Américains (Etats-Unis), chez M. Abellard.
- Les Japonais, à l'Hôtel Budan.
- Les Colombiens, à l'Hôtel de la Paix.
- Les Péruviens, à l'Hôtel de la Paix.
- Les Russes, chez M. Combier, maire.
- Les Italiens, à l'Hôtel de la Paix.
- Les Espagnols, à l'Hôtel de la Paix.
- Les Turcs, chez M. Carichou.
- Les Hollandais, chez M. Trouillard.
- Les Suédois, chez M. Martin, rue Beaurepaire, et à l'Hôtel de la Paix.
- Les Danois, chez M<sup>me</sup> Delavau.
- Les Belges, chez M. Laroche.

Demain samedi l'action principale aura lieu entre Passay, la Charpenterie, Panreux, Antoigné, Méron, c'est-à-dire entre le Thouet et le canal de la Dive, ayant pour objectif Montreuil-Bellay.

L'un des passages du Thouet aura lieu non loin du moulin de Rimodan.

Ce soir, à 2 heures 37, les missions étrangères rentrent à Saumur. Ils se rendront directement à leur logement respectif.

Comme hier, dîner à 7 heures au foyer du théâtre.

En voici le menu :

- Potage santé.
- Rougets au gratin.
- Csisses de Riz de veau Toulouse.
- Gigot de Prés-Salés, purée Condé.
- Chapons rôtis.
- Ecrevisses.
- Epinards à la crème.
- Glace M.K.
- Dessert.

La musique de l'Ecole d'artillerie se fera de nouveau entendre place de la Bilange.

Le Ministre de la guerre à Saumur

M. le général Ferron, ministre de la guerre, arrivera demain soir à Saumur. Il

dînera et partira ensuite pour Paris (gare d'Orléans).

DÉPARTS de Saumur et RETOUR des Missions étrangères jusqu'à lundi prochain.

Samedi 17. — Départ de Saumur (Etat), 6 heures 15 matin; arrivée à Montreuil, 6 heures 56. — Retour à Saumur (Etat), 2 heures 37 soir.

Dimanche 18. — Départ de Saumur (Etat), 4 heures 05 soir; arrivée à Montreuil, 4 heures 53. — Retour à Saumur (Etat), 11 heures 10 soir.

Lundi 19. — Départ de Saumur (Etat), 8 heures 10 matin; arrivée à Montreuil, 8 heures 58. — Retour à Saumur, 3 heures 23 soir.

Grandes manœuvres du 9<sup>e</sup> corps

Thouars, 15 septembre.

Le ministre de la guerre est arrivé à Thouars à 2 heures et demie de l'après-midi, avec le colonel Kessler, son chef de cabinet, et plusieurs officiers d'ordonnance.

Il a été reçu à la gare par M. Leclerc, maire de Thouars, chez qui il doit séjourner pendant les manœuvres, par les généraux Carrey de Bellemare, Millot, Jamont, L'Hôte, et par les généraux de brigade Ziegler, Bossan, Donnio, Ladvoat et Négrier, et par le colonel Donope.

A la sortie de la gare, le ministre a été salué par les cris de *Vive la République!* et on lui a offert un bouquet tricolore.

Aujourd'hui vendredi la manœuvre a lieu sur la rive droite du Thouet et dans la direction de Thouars.

L'affaire sera probablement peu importante.

Le général Millot est allé à Thouars au-devant du ministre de la guerre.

Le chef d'état-major général du ministre, qui devait venir, est retenu à Paris.

Le général Carrey de Bellemare couchera ce soir à Mage, où il ramènera probablement le ministre.

Le prince impérial du Japon n'a pas assisté à la manœuvre.

La station tête d'étape est transportée de Mirbeau à Arçay, à l'embranchement de Loudun à Thouars et à Poitiers.

Le 32<sup>e</sup> est cantonné à Bilazais, le 66<sup>e</sup> à Oiron et le 13<sup>e</sup> bataillon à Pas-de-Jeu.

Pas-de-Jeu, 15 septembre.

La 24<sup>e</sup> division, représentant l'ennemi, ayant échoué hier dans sa tentative pour traverser la Dive, qu'elle a trouvée fortement gardée par le 9<sup>e</sup> corps, qui lui en a interdit le passage, est remontée vers le nord pour essayer de nouveau d'exécuter son mouvement.

Elle a donc occupé ce matin Noizé, Taizé et Bilazais, sachant que le 9<sup>e</sup> corps avait marché parallèlement au nord en même temps qu'elle, et avait cantonné à l'est de ses positions, toujours sur la rive gauche de la Dive. La mise en présence était donc inévitable ce matin.

Le combat a commencé vers 7 heures 1/2 et s'est rapidement développé.

Le 9<sup>e</sup> corps avait sa gauche appuyée au nord-ouest de Saint-Jouin-de-Marnes, son centre vers Germon et sa gauche à Brie, son front faisant face vers le nord-ouest.

A huit heures, l'aile gauche de la 24<sup>e</sup> division était délogée du village de Noizé, qui restait occupé par le 9<sup>e</sup> corps jusqu'à la fin de l'action. La cavalerie débordait la ligne du 9<sup>e</sup> corps, gardant les flancs et prenant Taizé sur le sud-sud-ouest, tout en parant à l'éventualité possible d'une charge de la cavalerie ennemie.

Une lutte importante d'artillerie s'engageait alors entre les batteries du 9<sup>e</sup> corps, établies sur les hauteurs au nord de Noizé, et celles de la 24<sup>e</sup> division postées à Taizé.

On peut considérer l'effet réciproque de ces batteries comme très efficace, et il est permis de se demander, en conséquence, si, pendant toute la durée de l'action, la position de Noizé eût pu servir de pivot au mouvement tournant que toute l'aile droite exécutait et dont nous allons parler. Il semble, en effet, qu'une lutte d'artillerie à aussi bonne portée ne pouvait se prolonger longtemps et, ou l'occupation de Taizé eût été compromise, abandonnée probablement, ou celle de Noizé subissait le même sort. Il faut en tout cas admettre, pour la réussite du mouvement, très étendu, de l'aile droite, que la position de Noizé n'était et ne pouvait être

compromise. D'ailleurs, la marche en avant, partant de Noizé, a été très vigoureusement exécutée par l'infanterie, fortement rassemblée sur ce point.

La 45<sup>e</sup> brigade, formant l'aile droite du 9<sup>e</sup> corps, se porte de Germon sur la Razière et Brie, en dissimulant parfaitement son mouvement; elle s'annonce tout à coup devant Brie en ouvrant un feu d'artillerie sur les positions ennemies.

Le mouvement de la 35<sup>e</sup> brigade, très bien exécuté, est progressivement suivi par les corps du centre, qui se prolongent vers la droite, sur les hauteurs entre Noizé et Brie; l'exécution paraît un peu trop démasquée aux vues de l'ennemi, qui pouvait l'entendre par son artillerie; certains corps, en effet, se sont déplacés presque parallèlement au front, ce qui est toujours très périlleux pendant l'action.

Une fois l'aile droite fixée à Brie, un grand résultat était obtenu, et une vigoureuse marche en avant devait mettre la 21<sup>e</sup> division en état flagrant d'infériorité. Les dispositions sont fort bien prises pour éviter toute surprise pouvant venir des troupes ennemies de Bilazais.

A l'extrême droite de la ligne, un bataillon du 32<sup>e</sup> est formé en échelons pour s'opposer à une charge des cuirassiers de la 21<sup>e</sup> division, placés à la gauche de leur ligne. Le régiment de hussards du 9<sup>e</sup> corps étend encore la portée du mouvement tournant en descendant la vallée de la Dive et piquant ensuite droit sur la position de Leugoy (gauche ennemie).

Le 9<sup>e</sup> corps s'avance alors en formation de combat, face aux positions Taizé, Bilazais, Leugny. La batterie qui était établie à Brie se rapproche également, soutenue par toute la ligne d'infanterie. Nous ne parlerons pas des réserves, le pays boisé et couvert qui entoure le plateau où se passe l'action offrant les plus grandes facilités à leurs mouvements.

La ligne de combat tout entière du 9<sup>e</sup> corps se rapproche rapidement, aidée par les feux de l'artillerie et renforcée par ses soutiens.

L'artillerie de Noizé reste en position et continue son feu.

La 21<sup>e</sup> division reçoit l'ordre de battre en retraite vers Thouars. La manœuvre est terminée vers 4 heures 20.

En résumé, le 9<sup>e</sup> corps, appuyé presque dès le début de l'action à Noizé, sur sa gauche, a prononcé à droite un mouvement tournant très remarquable, peut-être un peu étendu. L'exécution a été parfaite. La 21<sup>e</sup> division, de son côté, était établie dans de belles positions qu'elle avait fortifiées et dont la défense a été fort bonne.

En ce qui concerne les quelques fautes tout-à-fait de détail qui ont pu être observées, il serait puéril de les signaler; on perd trop souvent de vue que c'est là surtout qu'en guerre véritable, la physiologie de l'action serait tout-à-fait changée; une troupe audacieuse, un feu bien conduit sont chose qu'on ne prévoit, qu'on ne sent pas parfaitement en manœuvres, et un mouvement téméraire qui, en temps de paix, serait d'une exécution ridicule et blâmée à juste titre, peut, un jour de combat, décider du sort de la journée.

Comme je l'ai déjà dit, il faut comprendre les grandes manœuvres comme une école de tactique et de conduite des troupes; les compagnies et les corps sont suffisamment instruits de leur mission particulière dans les garnisons pendant toute l'année. Les manœuvres sont utiles aux généraux et aux états-majors; lorsqu'un général directeur des opérations a conçu habilement son plan de manœuvre, lorsque l'exécution générale a été ce qu'il avait prévu qu'elle serait; lorsque, en dehors des heures de manœuvres proprement dites, il a su régler les avant-postes et les cantonnements et assurer régulièrement les approvisionnements, et partant les distributions, on peut affirmer qu'il ne mérite que des éloges et que, le jour de la guerre venu, il remplira brillamment sa haute et grave mission.

L'épreuve qui vient d'être tentée à Toulouse montre que l'armée est prête pour une mobilisation immédiate; les grandes manœuvres nous prouvent que tout le monde saura faire son devoir lorsqu'on en viendra aux mains avec l'ennemi.

Je ne connais pas encore la situation des cantonnements de ce soir; d'une façon générale on est établi entre Thouars et Loudun. Hier soir, le 32<sup>e</sup> de ligne a couché à Marlaizé, le 66<sup>e</sup> à Saint-Clair et Aulnaie.

La 21<sup>e</sup> division est établie vers Thouars.

Le 48<sup>e</sup> bataillon de chasseurs est cantonné à Pas-de-Jeu.

Les troupes ont supporté les fatigues de ces deux dernières journées avec beaucoup d'entrain et de cranerie. Le temps est heureusement très favorable, sans pluie et sans chaleurs.

On voit les officiers étrangers qui sont arrivés se prêter de la meilleure grâce du monde aux fonctions des officiers d'état-major sur le terrain; ils trouvent partout un accueil sympathique.

Quelques officiers, ayant eu à présenter des malades militaires à la consultation médicale d'un officier de santé chargé du service de l'hospice civil de Mirebeau, ont été assez justement surpris de voir qu'on réclamait un paiement d'honoraires pour des soldats en manœuvres. M. l'officier de santé de Mirebeau a probablement agi simplement par ignorance des usages en pareil cas.

### Conseil général de Maine-et-Loire

Chemins de fer d'intérêt local. — Ligne de Saumur à Cholet.

M. le vicomte de Rochebouët, rapporteur, après avoir rappelé les délibérations prises par le Conseil, à sa session d'août 1886, relativement aux chemins de fer d'Angers à Candé et de Saumur à Cholet, donne connaissance d'une décision de M. le ministre des travaux publics, en date du 18 août courant, dont les exigences obligent l'assemblée départementale à modifier ses décisions antérieures concernant ces deux voies ferrées. La commission propose simplement de décider une nouvelle étude de chemin de fer à voie étroite, sur plate-forme indépendante, entre Angers et Candé, Saumur et Cholet, dans la direction des tracés primitivement indiqués.

En ce qui concerne la ligne de Cholet à Saumur, MM. de la Blotais, Gigot, des Nouhes, comte de Maille, général de Rochebouët, du Ron, de Soland, Bruas, Marie-Baudry et Haran, demandent qu'entre Vihiers et Doué, une étude soit faite par Nueil et les Verchers; qu'entre Doué et Saumur, on cherche à donner satisfaction aux réclamations du Coudray-Macouard et de Courchamps; que, vu les graves inconvénients et les dépenses énormes qu'entraînerait l'arrivée à Saumur par le Pont-Foucharde, on étudie un nouveau tracé franchissant le Thouet et se reliant à la grande gare de la ligne de l'Etat, près du cimetière, pour se rapprocher autant que possible de Saumur; que la commission départementale soit chargée d'examiner les nouvelles études, dès qu'elles seront terminées, d'ordonner l'enquête, etc., afin qu'aucun retard ne soit apporté et que le Conseil général puisse, à sa prochaine session, voter définitivement le chemin de fer projeté. La commission propose de prendre en considération les demandes relatives aux différentes études, à faire sur cette ligne et de prescrire que les études pour les deux lignes puissent être présentées au Conseil à la session d'avril 1888. Elle demande à cet effet le vote d'un crédit de 3,000 fr.

M. le comte de Castries fait remarquer au Conseil et surtout à M. le préfet, combien il est regrettable que sur ces deux voies ferrées, l'administration n'ait eu à donner jusqu'à la veille de la session qu'un renseignement officieux de M. l'ingénieur en chef. On ne saurait croire de quel déplorable effet ont été déjà et seront pour les populations tenues en suspens depuis 1870 (16 ans!) des phrases telles que celles-ci: « La question n'a pas avancé depuis votre session d'avril. » les dossiers des avant-projets fournis à l'administration supérieure le 5 mai 1887, n'ont pas encore été renvoyés. M. l'ingénieur en chef Alard croit savoir, etc. » A la veille de l'ouverture de la session, probablement à coup de télégrammes pressants, M. le préfet a obtenu une réponse du ministre, alors qu'en faisant les mêmes instances en temps opportun, cette réponse eût pu lui parvenir deux mois plus tôt.

M. le préfet répond qu'il a fait le possible et qu'il croit que l'embarras des dossiers a sans doute empêché le conseil supérieur des ponts et chaussées de donner la préférence à cette affaire; il ajoute qu'il continuera ses démarches.

M. des Nouhes considère que les exigences de l'administration supérieure au sujet de l'établissement des chemins de fer sur les routes nationales équivalent à une interdiction absolue. Il estime que le système des

plateformes indépendantes procurerait une économie de 200,000 francs.

M. le rapporteur fait observer que les conclusions de la commission sont conformes à l'opinion de M. des Nouhes.

M. des Nouhes explique que la ligne, traversant des contrées très fertiles, servirait de débouché aux marchandises de ces pays vers Saumur et Paris, et que si plus tard l'Etat trouvait intérêt à se rendre acquéreur du réseau, il serait désirable qu'il eût la possibilité de substituer une voie normale à la voie étroite.

M. le rapporteur rappelle que déjà l'année dernière le Conseil a décidé que, chaque fois qu'il s'agirait d'un chemin de fer d'intérêt local, on adopterait le principe de la voie étroite.

Après observations échangées entre M. le général d'Andigné et M. des Nouhes, la proposition de ce dernier, mise aux voix comme amendement, n'est pas adoptée. Les conclusions de la commission sont votées.

Le Soleil a remarqué, avec nous, dans le Rapport adressé par M. le préfet au Conseil général de Maine-et-Loire, cette page élogieuse: SOUS-CHAPITRE XIV. DETTES DÉPARTEMENTALES. Néant. Il la signale au public avec ce commentaire, qui est tout à l'honneur de notre Conseil général, où les conservateurs sont en majorité:

« Voilà donc un budget qu'aucun passif ne grève, au moment où partout en France les déficits augmentent, les dettes vont croissant; voilà donc une assemblée élue dont la gestion est assez sage pour ne laisser aux générations futures aucune charge à supporter, tandis que de tous côtés l'Etat, les départements, les communes rejettent sur l'avenir l'écrasant fardeau de la liquidation de leurs folles dépenses.

» Comment expliquer ce phénomène invraisemblable? — Toujours les conservateurs ont été en majorité au Conseil général de Maine-et-Loire. Jamais les républicains n'ont pu y mettre en pratique leur système financier. »

### ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Le train de voyageurs n° 26, du chemin de fer de l'Etat, qui part de Montreuil-Bellay à 6 h. 57 du matin, a tamponné, le 11, au passage à niveau n° 22, entre Brézé-Saint-Cyr et Chacé-Varrains, une voiture attelée d'un cheval. Le conducteur de la voiture, un vieillard de soixante-dix ans, a été grièvement blessé et le cheval a été tué sur le coup. Aucun voyageur n'a été blessé, le train a continué sa route et n'a éprouvé aucun retard.

### ACCIDENTS DE CHASSE

Dimanche dernier, M. Hémon, grainetier à Montreuil-Bellay, chassait sur le territoire de Méron, à une faible distance, la jeune Victorine Chiquet gardait des bestiaux; une détonation retentit, et la fillette reçut cinq grains de plomb dans différentes parties du corps.

Les blessures de la jeune Chiquet ne sont pas graves, et M. Hémon a promis de payer les frais de médecine.

— Le même jour, M. François Barbot, cultivateur à Ecochant, près Angers, gardait ses bestiaux dans un champ, lorsqu'il reçut un coup de fusil. C'était un chasseur, M. Louis Fillon, qui lui envoyait cette charge à 50 mètres de distance; deux bœufs séparaient les deux hommes, de sorte qu'ils ne se voyaient ni l'un ni l'autre.

Les blessures de la victime ne sont pas graves.

### FIN DE LA GRÈVE DE CHOLET

M. Pellaumail a fait des concessions. Les grévistes, réunis hier, après avoir pris connaissance des concessions accordées, ont voté la fin de la grève.

En conséquence, les dévideuses ont dû rentrer ce matin et les tisserands dans l'après-midi.

La satisfaction à Cholet est générale.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 10 septembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: La Mobilisation; La statue de Victor Massé; Les fêtes de Saint-Claude; La Comédie-Française aux Ponts-de-Cé. — Le roman d'un aveugle, nouvelle. — L'anneau de Maroussa, nouvelle russe. — Variétés: En voyage, 1787-1887. — Théâtres; par Charles Monselet. — Bibliographie. — Échecs. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES: Le gendarme porteur des affiches de la mobilisation; L'affichage du dé-

cret de la mobilisation; Tambour de village lisant le décret de mobilisation; Le général Bréart; Le quartier général du 17<sup>e</sup> corps; Installation des lampes électriques à la gare de Raynal; Débarquement des réservistes de Celle, gare de Toulouse; Le classement des réservistes de toutes armes; La conscription des chevaux; Embarquement des chevaux du 9<sup>e</sup> chasseurs, à Auch; Embarquement des réservistes; Embarquement de chasseurs; Le convoi de la manutention; Le convoi des fous de campagne; Carle du 17<sup>e</sup> corps; La statue de Victor Massé. — Les fêtes de Saint-Claude. — La Comédie-Française aux Ponts-de-Cé. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

L'agence du **Crédit Lyonnais**, à Angers, reçoit les dépôts d'argent et délivre des **Bons à échéance** rapportant les intérêts ci-après:

A 5 ans, 5 0/0	A 12 mois, 3 0/0
A 3 ans, 4 1/2	A 6 mois, 2 1/2
A 2 ans, 4 0/0	A 3 mois, 2 0/0
A 18 mois, 3 1/2	A vue, 1 0/0

### AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'Épicerie Centrale les excellents *Pâtés de Saint-Hubert*, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, — qui sont vendus selon grandeur:

La boîte n° 1.....	1 f. 40
La boîte n° 2.....	2 »
La boîte n° 3.....	2 75

### CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n° 8, au premier (maison Girelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures e de midi à 6 heures.

### Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein Sénat: « A quoi bon les drogues? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de Santé REVALESCIERE DU BARRY, qui guérit de tous les maux? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre Prof<sup>esseur</sup> Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant: « Si j'avais à choisir un remède pour m'importer quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infail-

lible. » M. le curé Comparet dit: « Dieu soit béni? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit: « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande, par la Maison DU BARRY et C<sup>ie</sup>, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de: 2 fr. 25; 4 fr.; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville: à Saumur, MM. Common, 23, rue Saint-Jean; Russon, épicier.

### LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 104, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>arm</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> PINOCHBAU, notaire à  
Thénezay (Deux-Sèvres).

## A VENDRE

LA BELLE

### Terre de la Bretonnière

située commune de Chalan-  
dray (Vienne).

Contenant 600 hectares d'un seul  
tenant.

Gare à 1,500 mètres du château (ligne  
de Poitiers à Nantes).

Magnifique chasse à tir et à courre.  
Revenu annuel: 20,000 fr.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINOCHBAU.

## A LOUER

DE SUITE

### UNE MAISON

située à Saumur, rue de l'Abreu-  
voir, n<sup>o</sup> 14;

AVEC ÉCURIE, REMISE  
ET JARDIN.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup>  
GAUTIER, notaire à Saumur.

### A LOUER DE SUITE

### UNE MAISON

Située au Pont-Foucard,

Avec Jardin, ayant appartenu à  
M. Raimbault.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup>  
GAUTIER, notaire à Saumur.

### A Louer Présentement

### UNE MAISON

Avec Cour, Jardin, Ecurie  
et Remise,

Rue de la Visitation et rue de la  
Marine,

Occupée précédemment par le capitaine  
Lefranc.

S'adresser à M. BALLIER, garde-  
séquestre, rue du Champ-de-Foire.

### CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie  
à louer

S'adresser au bureau du journal.

### A Louer de suite

Appartement au 1<sup>er</sup> rue de l'An-  
cienne-Care, n<sup>o</sup> 10: 4-pièces à che-  
minée, terrasse, cave, grenier, buan-  
derie, serre-bois.

S'adresser à M<sup>e</sup> LÉGER, qui l'habite.

## A VENDRE

En totalité ou par portion,

### LA VENDANGE

De 40 hectares de vigne  
(BLANC ET ROUGE).

Dans la commune de Mon-  
treuil-Bellay.

S'adresser à M. DUBOIS, de Cour-  
léon, ou au vigneron, Pierre LÉGER,  
à la maison de Champagne, près la  
gare de Montreuil-Bellay. (600)

### CHARRETTES ET HARNAIS

#### A Vendre

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

Une TONNE pouvant couvrir  
sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

### Lait de Chèvre

très bon pour fortifier la santé des  
enfants faibles et des personnes déli-  
cates. S'adresser au sieur LEMAIRE,  
rue des Moulins, Saumur.

# CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes  
les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

## Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme,  
poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes  
épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-  
Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (367)

On demande une femme sachant  
soigner les animaux et faire le service  
de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti  
quincaillier.

S'adresser au bureau du journal.

## VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy  
avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont pres-  
crites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Roncieu  
pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.  
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous  
les produits les marques de  
LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux  
minérales, droguistes et pharmaciens.

## FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

### SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

## H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des  
prix défiant toute concurrence.

#### SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées  
ou autres. Table à rallonges, patins  
chimères, 12 couverts, 375 fr. net.

6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet  
grand modèle... 440 fr. net.

#### SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec  
vitraux de couleur et ferrures nické-  
lées. Table à estrade avec rallonges,  
6 chaises assorties... 500 fr.

#### RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, biblio-  
thèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé,  
coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

### Tissage mécanique et à la main

## TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

## LOCATION DE BACHES

### RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

### HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8,

Maison N. DOGUEREAU

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 90	81 95	Est	798 75	797 50	Obligations.			Gaz parisien	517 —	518 —
3 % amortissable	85 —	85 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1255 —	1255 —	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	539 50	531 —	Est	360 —	360 50
4 1/2 %	103 50	103 —	Midi	1155 —	1156 25	— 1865, 4 %	520 —	520 75	Midi	396 —	395 —
4 1/2 % (nouveau)	108 85	109 75	Nord	1542 50	1541 25	— 1869, 3 %	412 50	412 —	Nord	403 50	404 50
Obligations du Trésor	512 —	510 —	Orléans	1320 —	1321 25	— 1871, 3 %	393 —	393 75	Orléans	397 —	397 50
Banque de France	4100 —	4120 —	Ouest	882 50	883 75	— 1875, 4 %	522 25	521 —	Ouest	394 50	394 50
Société Générale	457 50	460 —	Compagnie parisienne du Gaz	1435 —	1 33 75	— 1876, 4 %	521 50	521 50	Paris-Lyon-Méditerranée	394 75	394 75
Comptoir d'escompte	1028 75	1028 75	Canal de Suez	1988 75	1982 50	Bons de liquid. Ville de Paris	530 50	530 —	Paris-Bourbonnais	399 —	392 50
Crédit Lyonnais	572 50	567 50	C. gén. Transatlantique	520 —	520 —	Obligations communales 1879	481 —	480 —	Canal de Suez	591 —	593 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1357 50	1363 75	Russe 5 0/0 1870	98 35	99 —	Obligat. foncières 1879 3 %	495 —	493 50	Panama 6 0/0	441 —	441 —
Crédit mobilier	305 —	302 50				Obligat. foncières 1 83 3 %	381 —	383 —			
Canal Intér.-Panama	360 —	358 75									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE LÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13
Nantillyhaite	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 —	»	4 40
Montreuil (a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59
Thouars	3 53	8 —	»	11 57	2 27	5 27
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»
Poitiers	»	10 33	»	»	5 —	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					
STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	»	4 16	»	8 34	»
Saumur (état)	8 31	4 13	»	8 30	»
Nantilly	8 37	4 26	»	8 43	»
Montreuil (a)	9 19	4 55	»	9 08	»
— (dép.)	9 29	5 —	»	9 20	»
le Vaudelnay	9 40	5 11	»	9 31	»
Baugé	9 50	5 20	»	9 42	»
Doué	9 57	5 27	»	9 51	»

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Noyant-Méon	8 59	12 59	1 13	4 04	6 38	11 41
Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

ANGERS — SAUMUR — TOURS						
STATIONS	Direct. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	6 32
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29
St-Martin	»	7 36	»	12 31	4 07	6 36
Saumur (a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 21	6 53
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 20
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 39
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 36	5 46	8 12
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.